

Communiqué commun contre la hausse des frais d'inscription des étudiant-e-s étranger-ère-s

Au prétexte d'œuvrer pour de meilleures conditions d'accueil des étudiant-e-s extra-communautaire, une hausse différenciée des frais d'inscription pour les étudiant-es hors-UE entrant en licence ou en master sera appliquée à partir de la rentrée 2019. Cette mesure appliquée à l'université n'est pas sans rappeler celles employées pour augmenter les frais d'inscription dans les grandes écoles et consolider la reproduction sociale à laquelle participent ces établissements.

Augmenter les frais d'inscription dans l'enseignement supérieur provoque un effet d'éviction puisque seul-e-s les étudiant-e-s issu-es des classes sociales les plus aisées seront en mesure de payer la somme exigée. Si elle est nouvellement introduite à l'université à l'encontre des étudiant-es étranger-ères, la manœuvre est connue depuis longtemps puisqu'elle a déjà été appliquée dans les écoles d'ingénieur-e-s publiques. En effet, de nombreuses écoles ont drastiquement augmenté leurs frais d'inscription dans les dernières années[1]. Dans certains cas, ceux-ci ont été multipliés par 3 en l'espace de 5 ans[2]. Ces augmentations importantes, s'ajoutant à un système sélectif déjà très excluant pour les classes populaires, finissent de consolider un système de reproduction sociale déjà bien en place dans ces établissements[3]. Parfaitement inégalitaire, le double système supérieur français, avec d'un côté les grandes écoles et de l'autre les universités, est ainsi successivement renforcé par les politiques universitaires élitistes des gouvernements successifs.

Après l'instauration de ParcoursSup à la rentrée 2018[4], c'est vers cette situation funeste que se dirige l'université avec la hausse des frais d'inscription pour les étudiant-es extra-communautaires. A la sélection au « mérite » de ParcoursSup, néfaste pour les étudiant-es nationaux-ales les plus modestes, s'ajoute désormais une sélection par l'argent à destination des étudiant-e-s étranger-ère-s. Une sélection économique xénophobe puisque les nouveaux frais d'inscription exigés seront souvent bien supérieurs aux salaires moyens annuels des pays dont ils sont originaires. Seul-es les étudiant-es des pays de l'UE et de quelques autres partenaires économiques seront épargné-e-s par cette hausse, alors même que ce sont ceux qui ont généralement le plus de moyens pour venir étudier en France[5].

Nous nous opposons à cette hausse et à la logique de privatisation de l'enseignement supérieur en général et appelons à se mobiliser pour le retrait de cette loi et pour un enseignement supérieur accessible à toutes et à tous.

Le 13/05/2019 (par ordre alphabétique):



[1] https://www.lesechos.fr/17/05/2018/lesechos.fr/0301684229380_ecoles-d-ingenieurs---pres-de-20---de-hausse-des-frais-de-scolarite-en-cinq-ans.htm ; <https://www.solidaires-etudiant.org/blog/2014/04/15/au-mines-comme-ailleurs-non-a-la-hausse-des-frais-d-inscriptions/>

[2] Attention, ces écoles ne dépendent pas toutes du Ministère de l'Enseignement Supérieur mais dépendent aussi des Ministères de l'Agriculture, de la Défense, de l'Economie, etc.

[3] <https://www.inegalites.fr/Des-classes-preparatoires-et-des-grandes-ecoles-toujours-aussi-fermees>

[4] <https://www.isf-france.org/articles/isf-sengage-contre-la-loi-ore>

[5] <https://www.ledauphine.com/france-monde/2018/11/23/etudiants-etrangers-doivent-ils-payer-plus-cher>